

DISCOURS D'OUVERTURE

Assemblée Plénière

Lourdes - Samedi 3 novembre 2007

Chers frères évêques, chers amis,

Au moment où la présidence de notre Conférence va être renouvelée, il me paraît bon de procéder rapidement à une rétrospective des six années écoulées. Il s'agit moins, en rigueur de termes, de faire un bilan que de rappeler les grandes étapes du chemin que nous avons parcouru ensemble.

I – RETROSPECTIVE DES SIX ANNEES ECOULEES

Je dirais tout d'abord que pendant ces six années a été mis en place ce qui avait été voulu et impulsé par mon prédécesseur, le cardinal Louis-Marie BILLE, à savoir la mise en oeuvre de nouvelles provinces ecclésiastiques et la réforme des structures de notre Conférence épiscopale.

1) Les nouvelles provinces ecclésiastiques.

A la demande de la Conférence épiscopale française, le 8 décembre 2002, la Congrégation des Evêques érigeait 15 nouvelles provinces ecclésiastiques. Celles-ci remplaçaient les anciennes provinces et, dans le fonctionnement de notre Conférence, les neuf régions apostoliques. Elles étaient appelées à être, sous la vigilance des archevêques métropolitains, le lieu habituel de réflexion et de décision des évêques dont les diocèses étaient proches. Ces provinces ont été érigées *ad experimentum* pour cinq ans. Il va donc bientôt être temps de faire l'évaluation demandée sur le bien-fondé de leur découpage géographique et sur l'enjeu de ce travail provincial. Le Saint Siège ne devrait pas tarder à nous le rappeler.

Il me semble que, très vite, les évêques ont adopté et apprécié ce travail provincial. Dans beaucoup de provinces, les échanges ont gagné en fraternité, en meilleure connaissance mutuelle des évêques et des diocèses, en collaboration entre diocèses voisins. Des initiatives communes ont été prises au niveau de la province. La province est désormais un lieu de communion ecclésiale apprécié. Si les anciennes régions apostoliques servaient de relais aux commissions épiscopales et aux services nationaux, les provinces, vu leur nombre, ne peuvent pas jouer ce rôle-là. Cela a donc poussé commissions et services à imaginer une autre façon d'être en lien avec le terrain de chaque diocèse.

L'importance de ce travail en province a amené le Conseil permanent à proposer deux fois dans l'année une rencontre avec les archevêques métropolitains. A l'expérience, ces rencontres s'avèrent utiles et bénéfiques.

2) La réforme des structures de la Conférence – La Maison de la Conférence

Parallèlement à la mise en place de ce travail provincial, nous avons souhaité réformer les structures de fonctionnement de notre Conférence, dans le sens d'une plus grande collégialité et d'une plus grande simplification.

Pour renforcer notre collégialité, nous avons programmé une deuxième assemblée, qui est devenue celle de printemps. Je crois que nous apprécions ces temps de rencontre fraternelle, où nous nous retrouvons tous ensemble. Nous avons souhaité mettre au cœur de nos journées la célébration commune de l'Eucharistie et cela, je crois, n'a pas été sans influence sur le climat de nos assemblées.

Nous avons voulu avoir plus de réactivité devant les questions posées par le terrain pastoral ou par l'actualité avec la mise en place du comité « Etudes et Projets ». Cela a permis un décloisonnement par rapport au travail des commissions et des conseils et une liberté plus grande des évêques pour rejoindre le groupe de travail de leur choix. Cela a donné lieu à des échanges intéressants sur différents dossiers : trois différences structurantes dans la vie sociale, l'Enseignement Catholique, la vie des prêtres et celle des communautés chrétiennes. Sans doute, le point devra être fait sur le fonctionnement du comité « Etudes et Projets » dans ses relations avec les groupes de travail, les commissions et les conseils, le conseil permanent et notre assemblée.

Notre réforme cherchait à simplifier le fonctionnement de nos structures. Nous l'avons fait dans la mise en place de nos commissions et de nos conseils, en y réduisant le nombre des évêques présents. Mais je ne suis pas sûr que nous soyons allés jusqu'au bout de ce que nous souhaitons.

Plus de collégialité et plus de synergie nous ont conduits également à prendre la décision de nous doter d'une Maison de la Conférence, réunissant la plupart des services de la Conférence et des réunions de commissions et de conseils. Cette Maison, qui a été inaugurée le 4 juillet dernier, fonctionne bien, à la satisfaction de l'ensemble. On se croise, on se parle, on se rencontre. Cela contribue, me semble-t-il, à donner à notre organisation un aspect plus convivial que technocratique.

Je voudrais remercier vivement, au nom de notre Conférence, tous ceux et celles qui ont œuvré à la mise en œuvre de cette réforme de notre Conférence et à la réalisation de cette Maison de l'Avenue de Breteuil. Merci à nos bienfaiteurs et à tous nos diocèses qui ont soutenu financièrement cette dernière opération !

3) Les grands dossiers pastoraux

Pendant ces 6 ans, nous avons abordé un certain nombre de dossiers pastoraux : Des temps nouveaux pour l'Evangile, l'avenir de nos Eglises diocésaines, la pastorale du mariage, la catéchèse, la place de l'Eglise dans la société française et notre conception de la laïcité (au moment du centenaire de la loi de séparation de 1905), l'éducatif, l'attention aux différences structurantes dans la société, l'Enseignement catholique, le ministère des prêtres et la vie des communautés chrétiennes. Il y a aussi les dossiers que nous aborderons durant cette présente assemblée. Nous avons eu à parler ensemble de la situation des banlieues, de la pédophilie, de

la situation de KTO et de ses liens avec le CFRT, de nos relations avec les groupes traditionalistes et de la perspective de publication prochaine du Motu proprio, libéralisant l'usage des livres liturgiques, en vigueur en 1962.

Permettez-moi de revenir ce matin sur deux points :

- **la catéchèse :**

Nous avons consacré plusieurs assemblées à faire le point sur la situation catéchétique en France et à dégager des Orientations que nous avons votées en 2005 et qui ont reçu quelques mois après l'approbation (recognitio) de la Congrégation pour le Clergé. Nous avons voulu désenclaver la catéchèse du seul domaine de la catéchèse des enfants en la situant bien sur l'horizon de la responsabilité catéchétique de l'Eglise (« une catéchèse à tous les âges de la vie » et « une catéchèse davantage portée communautairement »). Etant souvent le lieu d'une première annonce de la foi, notre catéchèse a une mission d'initiation avec tout ce que cela comporte de découverte du Mystère du Christ et d'entrée dans l'expérience chrétienne. Loin de signifier catéchèse simpliste ou catéchisme au rabais, une catéchèse d'initiation a une haute ambition : permettre de vivre une relation personnelle forte au Christ, ouvrir le livre des Ecritures, entrer dans la prière et la démarche liturgique, vivre une vie sacramentelle, progresser dans une intelligence et une mémoire de la foi, apprendre la conversion dans le quotidien et faire ensemble l'expérience de l'Eglise. Il y a là un enjeu spirituel et humain important. Il ne faut d'ailleurs pas dissocier la catéchèse de tout le grand chantier de la réflexion sur l'éducatif en France. L'Eglise doit apporter en ce domaine la collaboration de sa réflexion et son expérience, acceptant aussi de recevoir des autres pour enrichir sa propre réflexion et sa propre pratique.

Le dernier rassemblement à Lourdes *Ecclesia 2007*, la semaine dernière, avec ses 7000 personnes manifeste que la catéchèse sous toutes ses formes est un secteur particulièrement vivant de notre Eglise. Il y a là une attente, une soif de témoigner de la Bonne nouvelle de l'Evangile qu'il est important de ne pas décevoir mais qu'il nous faut soutenir et nourrir. Nous aurons l'occasion d'y revenir au cours de notre Assemblée.

- **l'application du Motu proprio *Summorum Pontificum* :**

Ce texte a provoqué plus d'inquiétude avant sa parution qu'après. Il faut dire que la lettre envoyée à tous les évêques par le pape BENOÎT XVI pour accompagner ce Motu proprio a calmé les craintes en donnant d'utiles précisions. Tous les diocèses de France ont accueilli ce Motu proprio et ont vu comment le mettre en œuvre, non pas peut-être dans toutes les paroisses du diocèse (nous n'en avons pas toujours les moyens), mais dans certains lieux de culte retenus. Pour l'instant, relativement peu de demandes ont été exprimées. Mais quand elles viendront, les dispositifs mis en place devraient permettre de les accueillir.

Dans notre réflexion sur tous ces grands dossiers pastoraux, il me semble que, fidèles à la dynamique impulsée par la *Lettre aux catholiques de France* de 1996, nous avons voulu nous situer avec réalisme et confiance dans la société qui est la nôtre aujourd'hui. Nous sentons bien que nous sommes appelés à nous enraciner toujours plus profondément dans l'accueil du don de Dieu et à rechercher des chemins nouveaux pour une annonce renouvelée de

l'Évangile. Nous sommes convaincus qu'il faut penser les structures habituelles de notre pastorale en termes de lieux de première annonce. Mais, nous ne pouvons pas en rester là. Il ne faut pas attendre qu'on « vienne vers nous », il nous faut à notre tour « aller vers ». Nous aurons à chercher ensemble, dans les années qui viennent, ce que peuvent être ces démarches nouvelles d'évangélisation. Bien des initiatives sont prises déjà sur le terrain. Peut-être ne les avons-nous pas encore suffisamment intégrées dans nos échanges et notre réflexion ?

4) Notre prise en compte des questions de société

Les questions touchant notre vie sociale et politique et les événements de la scène internationale n'ont pas été absents de nos préoccupations et de nos échanges. Une réflexion sur ces questions et une prise de parole font partie de notre mission. Je n'énumérerai pas tous les points abordés. Je souhaiterais être davantage prospectif. Plusieurs points mériteraient d'être davantage pris en compte par notre Conférence. Sans prétendre être exhaustif, j'en soulignerais volontiers quatre :

- Dans les mois qui viennent, la révision de la loi touchant les **problèmes bioéthiques** va venir à l'ordre du jour. Ce sera l'occasion d'exprimer le sens de l'homme dont nous sommes porteurs. Je remercie la Commission doctrinale d'avoir programmé une session de formation à Rennes, du 18 au 20 février, sur ces questions.

- Il a été beaucoup question de **protection de l'environnement** ces temps-ci. Je me demande s'il ne faudrait pas une réflexion plus approfondie de notre Conférence sur ce point. Il n'est pas du rôle de l'Église d'apporter des solutions techniques en ce domaine mais d'aider les consciences à accepter les changements de modes de vie auxquels nous serons inéluctablement appelés. Une réflexion sur ces questions a déjà été amorcée par notre Conférence depuis quelques années. Notre antenne « Environnement et mode de vie », sous la responsabilité de Mgr M. STENGER, porte le souci d'une sensibilisation des chrétiens en ce domaine. Elle peut apporter sur ces questions, une aide utile à la réflexion et à l'action de notre Conférence.

- Une question redoutable se profile à l'horizon des pays européens et, dans une moindre mesure, de la France, qui a un taux de fécondité plus élevé, c'est celle du **déclin démographique**, avec un non-renouvellement suffisant des générations et donc un déséquilibre entre une population retraitée et une population active économiquement. De plus, lorsque l'équilibre démographique n'est pas assuré par la population autochtone, il l'est nécessairement par la venue d'autres populations. L'histoire le montre suffisamment. Les problématiques actuelles touchant la maîtrise de l'immigration risquent, dans les années qui viennent, d'être profondément bouleversées par la prise en compte de ces données. Certes, ce n'est pas uniquement pour ces seules raisons que nous défendons le mariage, la famille, la natalité et le refus moral de l'avortement, mais ces perspectives démographiques rendent encore plus décisive cette défense.

- Porteurs d'un message qui concerne tous les hommes et qui appelle l'humanité à l'unité, nous ne pouvons pas prendre notre parti des déséquilibres d'une mondialisation qui ne serait guidée que par le seul souci des intérêts économiques. A une époque où le repli sur son pré carré social ou national semble marquer les esprits, n'avons-nous pas à continuer à éveiller à cette **solidarité universelle** ? La richesse de nos relations avec les Églises des divers continents nous en fait un devoir pressant. La récente rencontre à Lisieux, organisée

à l'occasion du cinquantième anniversaire de l'encyclique *Fidei Donum*, l'a fortement rappelé.

5) Les relations de la Conférence avec l'Etat

Peu après mon élection, en 1999, à la vice-présidence de la Conférence, le cardinal Louis-Marie BILLE m'avait fait part de sa préoccupation de nouer avec les représentants de l'Etat des liens plus réguliers. Cela lui paraissait important car il constatait que certains de nos dossiers, traités dans les ministères, restaient en panne. En effet, le traitement des difficultés abordées relevait plus d'une volonté politique que d'aménagements techniques. Deux rencontres avec le Président de la République, M. Jacques CHIRAC et le Premier Ministre M. Lionel JOSPIN devaient nous conforter dans cette opinion. Le Premier ministre se disait prêt à envisager des rencontres possibles avec les représentants de l'Eglise catholique. Des réunions de travail ont permis que voit le jour, le 12 février 2002, une instance officielle de dialogue entre l'Etat (Premier Ministre et ministres concernés par les dossiers à traiter) et l'Eglise Catholique (Nonce, Présidence de la Conférence épiscopale et archevêque de Paris). Cette instance s'est réunie régulièrement et a permis d'aborder un certain nombre de questions touchant le statut juridique de l'Eglise catholique en France. Au cours de ces rencontres nos interlocuteurs ont souhaité également avoir notre avis sur un certain nombre de questions de société (crise des banlieues, loi sur la fin de vie, anniversaire de la loi de 1905...). A ces rencontres officielles, il faut ajouter bien des rencontres informelles sur des questions d'actualité avec le Président de la République, le Premier Ministre, les ministres concernés.

Ce qui nous a guidés en ce domaine, c'est notre conception de la laïcité, et en particulier de la laïcité de l'Etat : l'Etat n'est pas dépendant d'une vision du monde particulière. Il est neutre en la matière. Mais il lui revient d'assurer la liberté de conscience, donc la liberté religieuse, et de garantir l'exercice public du culte. Si la loi de 1905, séparant l'Etat des Eglises, inscrit les cultes dans le domaine du droit privé, il n'en nie pas pour autant la dimension sociale. Un régime serein de laïcité est celui où l'Etat entretient avec chacun des cultes des relations de connaissance, de compréhension et de collaboration. L'Eglise catholique, sans empiéter sur le domaine propre de l'Etat, entend apporter à son tour sa contribution à la résolution des multiples défis que rencontre aujourd'hui notre vie sociale, nationale et internationale. Consultée dans le cadre de nombreuses commissions (Stasi, Machelon et autres...), la Conférence a exprimé sa réflexion. Elle a dû aussi prendre la parole devant des événements ou des projets de loi. Sa parole est écoutée, même si elle n'est pas toujours entendue. Plus sa parole s'inscrit à contre-courant de l'opinion publique dominante, plus les politiques ont du mal à la prendre en compte. L'Evangile pourtant et le sens de l'homme qu'il induit ne sauraient fluctuer au hasard des sondages. Comme le dit saint Paul, nous avons à le prêcher « à temps et à contre temps. » (2 Ti 4, 2).

II – LES GRANDS DOSSIERS DE NOTRE ASSEMBLEE

Le programme de nos assemblées est très chargé, souvent trop chargé. Nous nous promettons chaque fois d'y veiller mais nous avons du mal à résister aux pressions de tous ceux qui pensent que leur information à communiquer est fondamentale pour l'assemblée. Nous traiterons donc, à cette session aussi, de bien des questions. Mais parmi elles, trois dossiers

vont occuper un temps notable de notre travail. Le but du travail sur ces trois sujets n'est pas d'aboutir au vote d'un document à publier mais de permettre un réel échange entre nous en assemblée.

1) Ministère des prêtres et vie des communautés chrétiennes

Nous poursuivons là le travail d'un dossier déjà abordé l'an dernier en assemblée. La diminution du nombre des prêtres amène à répartir le travail sur ceux qui restent. La surface géographique du territoire pastoral confié à un prêtre devient de plus en plus étendue. Nous percevons que nous ne pourrions plus continuer longtemps dans cette logique. Se pose non seulement le problème de l'équilibre de vie des prêtres (humain, intellectuel et spirituel) mais aussi de l'équilibre ministériel : comment peut-on être un pasteur proche si on est toujours en train de courir entre deux réunions ? Faut-il que toute la vie ecclésiale soit centralisée autour du prêtre ? Que faire devant le poids de la demande sacramentelle présente dans certains secteurs ? Il est évident qu'on ne peut répondre à ces questions sans resituer les prêtres au sein d'un presbyterium et au sein des communautés chrétiennes qu'ils sont appelés à servir. Un certain nombre de prêtres se sont exprimés sur ces questions. Mais, ils attendent de nous maintenant une écoute, une prise en compte et des propositions.

2) La formation des futurs prêtres

Cette question n'est pas sans lien avec ce qui vient d'être évoqué. Notre préoccupation est bien celle-ci : comment accueillir des jeunes, tels qu'ils sont aujourd'hui, avec leur histoire, leur expérience précédente, leur aspiration spirituelle, leur générosité et leurs fragilités, et les préparer à être les prêtres diocésains aujourd'hui, pour le service d'une Eglise et d'une Evangélisation qui ne sont plus celles d'il y a vingt, trente ou quarante ans. A quoi doit-on être attentif dans leur accompagnement, dans la façon de voir leur formation humaine, intellectuelle, spirituelle et pastorale ? Quelles incidences institutionnelles tout cela a-t-il quand on pense au fonctionnement d'un séminaire aujourd'hui ? Notre assemblée bénéficie de l'expérience de beaucoup d'entre nous en ce domaine. Cela devrait contribuer à la richesse de nos échanges.

Qui ne voit que parler de séminaires et de séminaristes renvoie automatiquement à la pastorale des vocations, et en particulier des vocations au ministère presbytéral. Nous savons bien que sur ce point nous n'avons pas à relâcher notre attention, bien au contraire. Nous avons à redire chaque jour ce que Pierre répond dans l'évangile à Jésus : « *Maître, nous avons peiné toute la nuit sans rien prendre ; mais, sur ta parole, je vais jeter les filets.* » (Lc 5, 5)

3) Catholiques et musulmans dans la France d'aujourd'hui

Nous poursuivons aussi sur ce dossier une réflexion commencée l'an dernier. Le titre dit bien l'axe de notre travail. Il ne s'agit pas d'abord d'une approche théorique des rapports entre Christianisme et Islam. Certes, les questions fondamentales ne seront pas éludées, mais ce sont davantage les questions pratiques des rencontres entre individus ou entre groupes sociaux qui seront privilégiées. Il s'agit de prendre en compte, non plus une religion de travailleurs immigrés en transit dans notre pays mais bien l'inscription de l'Islam dans le paysage

français, avec tous les problèmes pratiques que cela pose. Comme Eglise catholique, nous sommes invités à entrer en dialogue avec des musulmans et leurs organisations et en même temps nous sommes confrontés à tous ceux qui, au sein de notre société française, ont peur de l'Islam, ou tout au moins de certaines de ses formes. Les fiches de travail qui nous ont été communiquées balisent bien les lieux où se vit cette rencontre entre catholiques et musulmans et les questions qui en surgissent. Nous sentons qu'il nous faut tenir ensemble dans une attitude qui se veut pleinement fidèle à l'Evangile : accueil, connaissance mutuelle, discernement, respect, dialogue et évangélisation.



En terminant ce discours qui va s'accompagner très bientôt de la fin de ma présidence, je voudrais dire un grand merci à vous tous pour vos marques d'amitié et pour votre soutien très fraternel, dans une responsabilité passionnante mais pas tous les jours facile. Tous ces gestes et ces paroles ont été très importants pour moi. Qu'il me soit permis aussi de dire un profond merci à mes deux vice-présidents : à Mgr Georges PONTIER, avec qui j'ai eu six ans de compagnonnage, et à Mgr Jean-Louis PAPIN, aux membres du conseil permanent, au membres du secrétariat général et en particulier à Mgr Stanislas LALANNE, qui a fait lui aussi, en même temps que moi, deux mandats de trois ans.

Je voudrais remercier le Seigneur avec vous pour le travail que nous avons fait ensemble et le prier pour celui que nous aurons à poursuivre dans les années qui viennent. Avec vous aussi, je confie au Seigneur la nouvelle présidence que nous allons avoir à élire dès aujourd'hui.

A tous, bonne assemblée !

Jean-Pierre cardinal RICARD
Archevêque de Bordeaux
Président de la Conférence
des Evêques de France